



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 12 janvier 2016 à 19 h 30.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse suppléante: Lynda Phelps

Conseillers : Michel Beauchamp  
Charles Colomb  
Peter Fletcher  
Brian Manning

AUSSI PRÉSENTS : Jacques DesOrmeaux, directeur général  
Michael-T. Nguyen, greffier  
Alexandra Hobson, greffière adjointe

ÉTAIENT ABSENTES : Maria Tutino, mairesse  
Janet Ryan, conseillère

**A. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse suppléante déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, la mairesse suppléante se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

**B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 janvier 2016.

**2016-01-001** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 janvier 2016.

**C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

La mairesse suppléante annonce le début de la période de questions.

Les 12 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Que va faire la Ville pour commémorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de la défusion des municipalités sur l'île de Montréal?
- Est-ce que la Ville va entreprendre des gestes concrets pour faire avancer le projet de la barrière de son?
- Où sera située la zone de test des lumières LED dans la Ville?

La période de questions se termine à 19 h 41.

**D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE**

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

Le commandant Sébastien DeMontigny donne un compte-rendu des activités du Poste de quartier 1 du SPVM dans la Ville pour le mois de décembre 2015.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de décembre 2015.

En l'absence du maire, il n'y a aucun compte-rendu des activités du maire pour le mois de décembre 2015.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois de décembre 2015.

Le conseiller Michel Beauchamp donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de décembre 2015.

4. Rapport du directeur général sur les activités de la Ville pour le mois de décembre 2015.

Le directeur général donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois de décembre 2015.

**E. PROCÈS-VERBAUX**

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 8 décembre 2015 à 19 h 30.

**2016-01-002** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 8 décembre 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2015 à 19 h 30.

**2016-01-003** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2015 à 20 h.

**2016-01-004** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2015 à 20 h.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Charles Colomb, Michel Beauchamp et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

**F. CORRESPONDANCE**

1. Lettre de Jim Morrison demandant accès à la Grange Rouge ainsi que le soutien de la Ville pour la Croisade contre le cancer de l'ouest de l'île 2016.

Référée à l'administration.

2. Lettre de Frank Kollmar faisant état de la demande d'utiliser la ferme Fritz pour y tenir un évènement d'Oktoberfest.

Référée à l'administration.

3. Lettre des résidents de la rue Oxford soulignant plusieurs problèmes de sécurité liés à la courbe située à l'extrémité sud de la rue.

Référée au comité de circulation.

**G. ADMINISTRATION**

1. Renouvellement de contrat – Assurance responsabilité générale et assurance des biens pour la Ville.

ATTENDU QUE conformément à l'article 29.5 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), la Ville de Baie-D'Urfé et les autres membres de l'Association des municipalités de banlieue (le « *Regroupement* ») font partie, depuis 2009, d'une entente pour l'achat collectif de couverture d'assurance générale pour la Ville;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), agit en tant qu'agent pour le *Regroupement* en conseillant et administrant le fonds de garantie du *Regroupement*;

ATTENDU QUE le *Regroupement* a retenu la firme René Laporte & associés inc. comme consultant en risque et assurance;

ATTENDU QUE René Laporte & associés inc. est devenu Fidema Groupe Conseils inc. depuis février 2015;

ATTENDU QUE Fidema Groupe Conseils inc. a présenté ses recommandations à la suite d'une analyse des conditions de renouvellement de la couverture d'assurance générale pour la Ville avec BFL Canada inc. comme courtier en assurance; et

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville d'accepter les conditions de renouvellement de la couverture d'assurance générale tel que présenté par BFL Canada inc. et tel que négocié par Fidema Groupe Conseils inc.;

**2016-01-005** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Brian Manning et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

DE renouveler le contrat d'assurance générale de la Ville de Baie-D'Urfé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 avec les assureurs suivants, par l'intermédiaire du courtier d'assurances BFL Canada inc.:

ASSURANCES	ASSUREURS
Biens	Affiliated FM
Bris des machines	Affiliated FM
Délits	AIG
Responsabilité civile primaire	Lloyd's
Responsabilité civile complémentaire	Lloyd's
Responsabilité municipale	Lloyd's
Assurance automobile	Northbridge

DE verser, pour la période de 2016-2017, la prime d'assurance de la Ville, au montant de 24 373.492 \$ (taxes incluses), au courtier d'assurances BFL Canada inc.;

DE verser à l'UMQ un montant de 8 310 \$ représentant la quote-part de la Ville au fonds de garantie en assurance générale pour la période de 2016-2017;

DE verser à l'UMQ un montant de 243.73\$ ou 1% de la prime d'assurance de la Ville (taxes non-incluses) pour les services de représentant du *Regroupement* pour la période de 2016-2017;

DE verser à Fidema Groupe Conseils inc. le montant de 1 488.93\$ (taxes incluses) pour les services de consultant en risque et assurance;

D'imputer ces dépenses comme suit :

Provenance : Fonds général  
Imputation : 02-190-00-420; et

D'autoriser le directeur général de signer pour et au nom de la Ville, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

**H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT**

**I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION**

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de décembre 2015.

**2016-01-006** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de décembre 2015.

2. Dépôt de la liste des membres actifs des Citoyens en patrouille pour l'année 2015.

**2016-01-007** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des membres actifs des Citoyens en patrouille pour l'année 2015.

3. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de décembre 2015.

**2016-01-008** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois de décembre 2015.

4. Dépôt du rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de décembre 2015.

**2016-01-009** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois de décembre 2015.

**J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE**

**K. URBANISME ET TRANSPORT**

1. Dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le mardi 12 novembre 2015 à 8 h 30.

**2016-01-010** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le mardi 12 novembre 2015 à 8 h 30.

2. Adoption du premier projet de règlement n° 875-113 modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin de modifier les usages complémentaires autorisés dans le centre de sports récréatifs intérieur dans la zone I-50.

**2016-01-011** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Peter Fletcher :

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 875-113 puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

D'adopter le *premier projet du Règlement n° 875-113, modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin de modifier les usages complémentaires autorisés dans le centre de sports récréatifs intérieur dans la zone I-50; et*

DE le soumettre, conformément à la loi, à une consultation publique ayant trait à l'objet et les conséquences de son adoption lors d'une séance publique qui sera tenue le mardi 9 février 2016 à l'hôtel de ville de Baie-D'Urfé sis au 20410, chemin Lakeshore à Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote et de manière exceptionnelle, la conseillère Lynda Phelps agissant en tant que mairesse suppléante y prend part :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Peter Fletcher et Lynda Phelps.

Contre : Les conseillers Charles Colomb et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Avis de motion - Règlement n° 969-10 modifiant le Règlement des nuisances n° 969, tel que modifié, afin d'interdire l'usage des appareils de chauffage à combustibles solides lorsqu'un avertissement de smog est en vigueur.

Le conseiller Michel Beauchamp donne avis de motion de la présentation et de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du *Règlement n° 969-10 modifiant le Règlement des nuisances n° 969, tel que modifié, afin d'interdire l'usage des appareils de chauffage à combustibles solides lorsqu'un avertissement de smog est en vigueur.* Ce règlement a pour but d'interdire l'utilisation d'appareils de

chauffage à combustibles solides lorsqu'un avertissement de smog est émis par Info-Smog pour la région de Montréal, à l'exception de quand une panne d'électricité est en vigueur pour une durée de trois (3) heures ou plus.

**L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES**

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international; et

ATTENDU QUE l'individu suivant a soumis une demande pour le mois de décembre 2015 et que l'individu satisfait aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

Candidat	Compétition	Montant
Juliana Classen	2015 USA – Canada Cup Series – Midget AAA (Hockey)	100 \$

**2016-01-012** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Brian Manning, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois de décembre 2015.

2. Contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 4 000 \$ pour l'exposition 2016 de voitures anciennes.

**2016-01-013** Il est proposé par le conseiller Brian Manning, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp de verser une contribution financière à Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue au montant de 4 000 \$ pour l'exposition 2016 de voitures anciennes et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général  
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds sera émis par la trésorière.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb et Brian Manning.  
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Résolution rescindée – Résolution n° 2015-12-316 : Contribution financière au *Canada 150 Mural Project* du montant de 2 500 \$.

ATTENDU que la Ville de Baie-D'Urfé a été sollicitée pour participer au *Canada 150 Mural Project*;

ATTENDU que le conseil municipal s'est engagé de faire une contribution financière au *Canada 150 Mural Project* au montant de 2 500\$ selon la résolution n° 2015-12-316, pour poser sa candidature à ce projet;

ATTENDU que le conseil municipal a reçu de l'information nouvelle qui est en conflit avec les termes du projet tel que compris par le conseil initialement; et

ATTENDU qu'en date d'aujourd'hui, aucun paiement n'a été envoyé au *Canada 150 Mural Project*;

**2016-01-014** PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Brian Manning, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de rescinder la résolution n° 2015-12-316.

**M. FINANCES**

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de décembre 2015.

**2016-01-015** Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois de décembre 2015 d'une somme de 771 504.16 \$.

2. Approbation de la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2016 en conformité avec l'article 3.1 du Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire remplaçant le règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

**2016-01-016** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2016 en conformité avec l'article 3.1 du Règlement n° 1043 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire remplaçant le règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire.

**N. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2016-01-017** Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 20 h 36.

---

Mairesse

---

Greffier